



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 04/12/2024

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice part à la
11	Délibération
10	10

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents** : Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, M BONNEVIALE Jean-Marie, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Date de la Convocation : 29/11/2024

Date d'affichage : 29/11/2024

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

### Loyers des logements communaux 2025\_DE\_2024\_059

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'étant donné le niveau des loyers pratiqués sur la commune, il serait opportun de bloquer les révisions pour l'année 2025 afin d'éviter qu'ils n'atteignent des montants trop élevés.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, **APPROUVE** le gel des loyers pour les contrats en cours des maisons communales et des appartements communaux pour l'année 2025 et reconsidérera la révision des loyers en 2025.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 ; Abstentions : 0





Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bessiere", written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 05/12/2024  
- publication en date du: 10/12/2024